



siB services industriels
de Bagnes

Commune de Bagnes

Budget de l'exercice 2016

Approuvé par le Conseil communal le 20 octobre 2015

Madame la Présidente du Conseil général,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Pour introduire mon propos liminaire, je pourrais reprendre les termes que j'ai utilisés pour la présentation du budget 2014 et commencer donc par vous entretenir des incertitudes qui pèsent sur notre économie. C'est dire si les faits sont têtus, si têtus qu'ils se renouvellent en changeant il est vrai de forme. A la Lex Weber a succédé l'abandon du taux plancher, défi auquel notre tourisme est aujourd'hui confronté. A cela s'ajoutent des finances cantonales pour le moins inquiétantes. Les objectifs du Conseil communal n'ont, eux aussi, pas varié. Il s'agit toujours de maîtriser les charges de fonctionnement et de prioriser les investissements afin de garder la porte aussi largement ouverte que possible sur notre avenir. A force d'abnégation, certains pourraient y voir de l'entêtement, nous y sommes presque parvenus. Je dis presque parce que, lorsque l'on boucle un budget, reste toujours un petit goût d'inachevé dû pour une part au climat auquel je faisais allusion ci-dessus.

La version ci-jointe du budget 2016 présente un excédent de charges (après amortissements) de CHF 1'250'800 (2015 : CHF 4'516'700) et des investissements nets de CHF 44'737'000.

Au niveau de la présentation, ce budget comprend pour la première fois une base comparative uniforme puisqu'il inclut les services généraux des SIB (service 840). Le tableau récapitulatif résume les informations essentielles :

	Budget 2016	Budget 2015	Variation %	Comptes 2014	Variation %
1 Revenus	115'555'700	113'396'400	1.90%	116'422'794	-0.74%
2 Charges (sans amortissements)	90'221'900	91'993'000	-1.93%	93'401'037	-3.40%
3 Amortissements	26'584'600	25'920'100	2.56%	22'702'379	17.10%
4 = 1-(2+3) Excédent (+) / Insuffisance de recettes (-)	-1'250'800	-4'516'700	-72.31%	319'378	-491.64%
5 = 1-2 Marge d'autofinancement	25'333'800	21'403'400	18.36%	23'021'757	10.04%
6 Investissements nets	44'737'000	46'400'900	-3.59%	31'331'591	42.79%
7 = 5-6 Excédent (+) / Insuffisance de financement (-)	-19'403'200	-24'997'500	-22.38%	-8'309'834	133.50%

Investissements

Les 18 et 25 août 2015, la COFI a reçu les conseillers et leurs chefs de service respectifs. Toutes leurs requêtes d'investissements ont été entendues, travaillées et finalement arrêtées à CHF 44'737'000 après avoir pris en compte pour quelque CHF 11'000'000 d'investissements 2015 retardés par des impondérables.

Les objets importants sont les suivants :

	CHF
Gare TMR - Participation communale	4'000'000
Turbinage des torrents	3'500'000 2 ^{ème} phase
Adductions d'eau Combavautsi-Mayenstet	950'000
Filtration des eaux La Tournelle	400'000
Rénovation micro-centrale du Hattay	400'000
Renouvellement des compteurs électriques	500'000 étape 2
Renouvellement du réseau BT	600'000
Fin de la réfection route de Chevillard	560'000 TP, eaux et électricité
Rue de Médran	1'440'000
Rue du Centre sportif	1'020'000
Places de parc à Fontenelle	320'000
Aménagement torrent de la Tournelle	1'800'000 Centre sportif
Remise en état des torrents	1'000'000 programme annuel
Centre médical de Verbier	1'800'000 remplacement budget 2015
Ecole de Versegères	3'000'000

Ecole de Fionnay	2'100'000	
Centre sportif	10'000'000	
Participation au réseau des routes cantonales	500'000	
Terrains zone artisanale	500'000	compensation des terrains Biar SA
Adaptation maison « ex-Café des Amis »	250'000	solde crédit d'engagement
	<u>36'640'000</u>	

Ces objets représentent le 77% du budget d'investissement. Les CHF 10'097'000 restants sont principalement des investissements de renouvellement.

Fonctionnement

Les recettes sont en augmentation de 1.9% par rapport au budget 2015 (CHF 2'159'300) mais sont en réduction de CHF 867'094 (0.74%) par rapport aux comptes 2014. Compte tenu de l'environnement économique actuel (Lex Weber, LAT, prix de l'énergie, etc.), cet élément est tout de même réjouissant et résulte notamment de l'attrait confirmé pour Verbier en particulier et pour la Commune en général (transactions immobilières, nouveaux résidents, etc.) ainsi que du maintien à fin septembre 2015 du nombre de contribuables et plus particulièrement de ceux imposés à la dépense. En outre, les nouveaux tarifs des eaux ont généré des recettes plus importantes que prévu (nombre d'UR estimés avec une trop grande prudence dans le processus d'élaboration des tarifs et incidence des valeurs cadastrales).

Pour les charges de fonctionnement, il faut relever que la volonté exprimée formellement par le Conseil communal en 2014 déjà de réduire le volume des charges a été maintenue pour le budget 2016. Ainsi, au niveau du total du fonctionnement avant amortissements, une **diminution** de CHF 1'771'100 (1.93%) par rapport au budget 2015 et de CHF 3'179'137 (3.4%) par rapport aux comptes 2014 est constatée. Cette diminution bénéficie des effets favorables de la baisse du prix de l'électricité sur le marché et des autres charges relatives à l'approvisionnement des SIB (861.31) qui se montent à CHF 1'691'000 et CHF 1'428'000 par rapport au budget 2015 et, respectivement, aux comptes 2014. A contrario, elle couvre des dépenses de péréquation en augmentation de CHF 480'000 par rapport au budget 2015 et de quelque CHF 500'000 par rapport à la facture 2014.

Evolution des charges de fonctionnement 2016 par rapport aux comptes 2014

De manière plus détaillée, par rapport aux comptes 2014, les charges ont évolué comme suit :

	CHF
Total des charges 2014 (hors amortissements)	93'401'037
Correction de valeur du patrimoine financier (940.330)	-2'197'189
Neutralisation du résultat du service des eaux potables (700)	-1'712'364
Neutralisation du résultat du service des eaux usées (710)	-1'019'537
Charges 2014 hors éléments liés ou de présentation	88'471'947
Total des charges 2016 (hors amortissements et neutralisation du résultat budget 2016)	88'995'900
Augmentation des charges en 2016 par rapport aux comptes 2014	523'953

Cette augmentation des charges par rapport aux comptes 2014 est un cumul de nombreux éléments qui peuvent se résumer ainsi :

	CHF
Augmentation de la péréquation	502'000
Augmentation du soutien aux instances touristiques	190'000
Charges relatives aux Marais-Verts (113'099) et autres charges de bâtiments	211'000
Admin générale, CG et CC	80'000
Diminution des coûts d'achat d'énergie (861.31)	-1'428'000
Augmentation des coûts TP (hors sentiers pédestres)	491'000
Diminution des charges liées au Centre sportif	-244'000
Augmentation des coûts eaux potables (700)	109'000
Augmentation des coûts eaux usées (710)	253'000
Augmentation énergie SIB (869)	56'000
Maison Verte (549)	52'000

Augmentation services généraux (840)	205'000
Autres	46'953
Total	523'953

Evolution des charges de fonctionnement 2016 par rapport au budget 2015

Si l'on compare maintenant l'évolution des charges 2016 par rapport au budget 2015, la synthèse se présente ainsi :

	CHF
Total des charges 2016 (hors amortissements)	90'221'900
Augmentation des coûts admin générale (bourgeoisie, fin de législature, frais de tiers)	-85'000
Charges relatives aux Marais-Verts (113/099) et autres charges de bâtiments	-191'000
Soutien aux instances touristiques	-150'000
Maison Verte (549)	-52'000
Augmentation du coût des transports (342.318)	-100'000
Diminution des charges sociales venant du canton	917'000
Augmentation de la péréquation des ressources	-480'000
Diminution du coût d'achat (quantité et prix) de l'électricité (861.31)	1'691'000
Augmentation de la neutralisation service eaux potables et eaux usées	-431'000
Augmentation des dépenses services eaux potables et eaux usées	-480'000
Augmentation des dépenses service énergies	-223'000
Diminution des dépenses services généraux	338'000
Présentation des routes cantonales	500'000
Charges 2016	91'475'900
Total des charges budget 2015 (hors amortissements)	91'993'000
Diminution des charges en 2016 par rapport au budget 2015	-517'100

Au niveau de la marge d'autofinancement, l'analyse par rapport au budget 2015 est présentée un peu plus loin.

Résultat de fonctionnement 2016

Le résultat 2016 déficitaire de CHF 1'250'800 (2015 : CHF 4'516'700) résulte des éléments suivants :

1. Globalement et à base comparable (services généraux SIB inclus), les charges avant amortissements, par rapport au budget 2015, sont en réduction de 1.93% à CHF 90'221'900 (2015 : CHF 91'993'000).
2. Du niveau toujours très bas des prix (sur le marché) de l'électricité, résulte une baisse du chiffre d'affaires relatif à notre production d'électricité de CHF 750'000 par rapport au budget 2015. Dans ce même service (860), les coûts des partenaires sont en augmentation de CHF 95'000, ce qui influe d'autant l'incidence nette sur la marge d'autofinancement (CHF -845'000 par rapport au budget 2015).
3. Cette baisse du prix de marché de l'électricité permet cependant une économie des frais d'achat d'énergie de CHF 1'527'000 par rapport au budget 2015 (861.312) pour le service Electricité de nos SIB. Les produits de ce même service sont quant à eux en baisse de CHF 1'885'000 par rapport aux prévisions 2015.
4. Au niveau des recettes fiscales, par rapport au budget 2015, une augmentation d'environ CHF 3,4 mio au total est prévue, à savoir :
 - + CHF 1,4 mio sur l'impôt forfaitaire (budget 2015 réduit de 15% pour des raisons de votations en novembre dernier); en outre, dans les mouvements, il y a toujours une légère croissance du nombre de contribuables imposés à la dépense et, qui plus est, à des conditions plus favorables en terme de rentrées fiscales ;
 - + CHF 1.7 mio sur les autres impôts personnes physiques, sachant qu'il n'y a pas de modification particulière de la législation actuelle (3^e palier des déductions fiscales sur l'assurance-maladie) ; le nombre de contribuables est en croissance et les taxations définitives pour l'année 2013 n'ont pas fait état de baisse significative découlant entre autre de la Lex Weber;
 - + CHF 0,3 mio d'impôt additionnel sur les mutations (budget 2015 atteint à fin septembre) ;
 - + CHF 0,3 mio sur les impôts personnes morales (bons indices pour les résultats 2016 des personnes morales) ;
 - les gains immobiliers sont planifiés à CHF 6.5 mio pour 2016. Leur estimation n'est pas aisée mais, en 2015, ce même budget est quasi atteint à fin septembre ;
 - la péréquation financière, nette des compensations de charges est, quant à elle, malheureusement également en augmentation de + CHF 0,4 mio à CHF 6,85 mio.
5. La masse salariale tient compte d'un coefficient d'augmentation de 1.3% (1.0% d'expérience, 0.0% de renchérissement et 0.3% pour les modifications ponctuelles) comme pour le budget 2015.
6. Au niveau des postes, les mouvements suivants sont à relever :
 - Le poste de chef de la police a été remplacé en interne ce qui permet l'économie d'un ept. Dans ce même service, 1.5 ept sont transférés à l'administration générale (agent de commerce et secrétariat).
 - Pour les constructions, au vu de l'expérience de ces dernières années, le travail intérimaire estival a été porté au budget (0.5 ept).
 - Création d'un nouveau poste de concierge (technique pour St-Marc, skate parc et divers).

- Au niveau des SIB, à la suite de divers transferts de postes et de mise en exploitation de la nouvelle STEP, 2.0 ept sont créés.
- Enfin, la convention Commune & Bourgeoisie a été prise en compte ce qui résulte en une augmentation de 0.4 ept dans l'administration générale.

Au total, les ept au budget 2016 sont quasi les mêmes que ceux du budget 2015 (augmentation de 0.2 ept). Les frais de personnel passent de CHF 19'567'000 à CHF 19'763'100 en raison du coefficient d'augmentation appliqué, de la réévaluation de la charge LPP (l'estimation 2015 était trop basse) ainsi que de l'incidence des cas en pré-retraite.

7. Les amortissements se montent à CHF 26'584'600 (budget 2015 : CHF 25'920'100 ; comptes 2014 : CHF 27'702'379). Ces amortissements tiennent compte des investissements au 31 décembre 2014, des budgets 2015 et 2016 et de la règle cantonale de 10%.

Evolution de la marge d'auto financement par rapport au budget 2015

Par rapport au budget 2015 (y compris les crédits complémentaires), il y a une augmentation de la marge d'autofinancement de CHF 3'930'400, qui passe ainsi à CHF 25'333'800. Cette variation s'explique principalement par les éléments suivants :

Service	en mios de CHF
099	-0.051
099	Augmentation des coûts de l'énergie de consommation communale (.312)
099	Augmentation des coûts d'entretien immeuble y compris loyer maison de commune (.312 et.314)
113	Diminution des frais de personnel de police (net des transferts à l'administration générale)
113	Augmentation des contributions dans le service de police (.43)
211	Baisse du coût des élèves versés au canton (moins d'élèves)
302	Diminution des coûts culture, musée et patrimoine (301/302/309)
342	Augmentation des prestations de transports (.318)
440	Effet de la nouvelle répartition canton/commune pour le SMS
450	Participation communale aux coûts des addictions
490	Participation communale aux coûts pré-hospitaliers
530	Prestation complémentaire AVS/AI
549	Structure Maison verte
550	Participation aux institutions spécialisées
570	Coûts des EMS à charge communale
580	Santé et sécurité sociales
610	Présentation des routes cantonales
700	SIB: diminution de la dotation au fonds de financement spécial eaux potables
700	SIB: diminution nette CF eau potable
710	SIB: augmentation de la dotation au fonds de financement spécial eaux usées
710	SIB: augmentation nette CF eaux usées
830	Participation complémentaire aux instances touristiques

840	Diminution des charges services généraux	0.353
860	Energie (production)	-0.750
860	Augmentation du coût de production de l'énergie	-0.095
861	SIB: augmentation nette CF électricité	-0.144
869	SIB: diminution nette CF énergie	-0.273
900	Augmentation nette des autres recettes fiscales des personnes physiques	1.705
900	Augmentation des recettes fiscales des forfaits fiscaux	1.400
900	Droits de mutation additionnels communaux (404)	0.300
901	Augmentation des recettes fiscales des personnes morales	0.370
920	Incidence nette péréquation financière	-0.430
931	Diminution de l'impôt sur les donations	-0.100
940	diminution du coût de la dette, des frais bancaires (940) et des pertes sur débiteurs (909)	0.145
	Autres	-0.104
		<u>3.930</u>

Financement et évolution de la fortune nette

Le budget 2016 de la Commune de Bagnes laisse donc apparaître très logiquement une insuffisance de financement globale de CHF 19'403'200, qui sera assurée par les disponibilités financières de la Municipalité compte tenu du recours à l'emprunt (fonds de tiers) de CHF 20 millions fait à fin 2014. L'analyse fine de la planification financière n'étant pas totalement achevée à ce jour, le recours additionnel à l'emprunt dans les exercices suivants dépendra également du degré de réalisation des investissements budgétés.

Ceci dit, l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 prévoit également à l'article 24 que le message introductif contient un commentaire sur l'évolution probable de la fortune nette. Cette dernière devrait s'élever à CHF 211'011 millions au 31 décembre 2016 selon le résultat des comptes 2014 et l'évolution prévue aux budgets 2015 et 2016. Le budget 2016 prévoit donc qu'elle soit diminuée de CHF 1'250'800 au 31 décembre 2016.

Présentation

Au niveau de la présentation, il faut rappeler les éléments suivants :

- Comme annoncé en introduction, les Services généraux des SIB (direction, comptabilité, service de la dette, logistique, bâtiment, magasin, etc.) présentés de manière brute (service 840) sont pour la première fois sur une base comparable uniforme tant pour le budget 2015 que les comptes 2014.

- Au niveau du groupe SIB, la présentation du département *Energies* (869) faite dans les comptes 2014 est bien évidemment maintenue et comparable avec le budget 2015; il regroupe les éléments liés à la mise en valeur de la production d'énergie de la STEP et du service des eaux via le turbinage. Il est en outre rappelé que *STEP* (711) et *Egouts* (710) sont désormais regroupés dans un même service *Eaux usées* (710).
- Compte tenu des éléments ci-dessus, les bases des budgets 2015 et 2016 sont semblables et permettent la comparaison avec les comptes 2014. Toutes trois tiennent compte des effets RPT II.
- Dans le but d'augmenter les synergies, les activités liées aux sentiers pédestres, précédemment comprises dans les infrastructures touristiques, sont dorénavant intégrées dans les travaux publics, sous le service 331 parcs, jardins et sentiers pédestres.

Remarques finales

Ce budget a été établi sur une base prudente, en tenant compte du maximum d'informations à disposition à ce jour. Ce principe s'illustre entre autre dans les éléments suivants :

- Dans les recettes, fiscales notamment, pas d'optimisme démesuré ;
- Dans l'estimation des charges : pas d'anticipation de mouvements (aucun départ non annoncé n'a été anticipé p. e.) ou de tendance / volonté du CC dont les décisions détaillées ne sont pas en œuvre.

Arrivé au terme de ce propos liminaire, je remercie tous mes collègues du Conseil pour la qualité de leur travail et la volonté qu'ils ont manifestée et traduite en chiffres pour répondre aux vœux exprimés par le Conseil. J'associe à ces remerciements les chefs de service, hommes de terrain, qui ont rendu possible la concrétisation d'une volonté politique clairement exprimée. J'exprime ma reconnaissance personnelle à mes collègues M. François Corthay, Président de la Commission des finances, M. Eric Fumeaux, membre, et à MM. Jérôme Maret et Florian Perraudin, chefs de service, pour leur engagement et leur totale disponibilité.

Je puis donc vous recommander, Madame la Présidente du Conseil général, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, d'approuver légalement ce budget 2016, malgré l'insuffisance de recettes de CHF 1'258'800 qu'il présente. L'article 27 alinéa 2 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 est parfaitement respecté (*Un excédent de charges ne peut être budgétisé que s'il est couvert par la fortune nette*).

Eloi Rossier
Président de Commune

Le Châble, le 20 octobre 2015

Aperçu du compte administratif

Comptes
2014

Budget
2015

Budget
2016

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	93'401'037.07	91'833'000.00	90'221'900.00
Revenus financiers	+ fr.	116'422'793.78	113'396'400.00	115'555'700.00
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.			
Marge d'autofinancement	= fr.	23'021'756.71	21'563'400.00	25'333'800.00

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	23'021'756.71	21'563'400.00	25'333'800.00
Amortissements ordinaires	- fr.	22'702'379.16	25'920'100.00	26'584'600.00
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	-	4'356'700.00	1'250'800.00
Excédent de revenus	= fr.	319'377.55	-	-

Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	37'655'629.57	47'351'900.00	46'368'000.00
Recettes	- fr.	6'324'038.18	951'000.00	1'531'000.00
Investissements nets	= fr.	31'331'591.39	46'400'900.00	44'737'000.00
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	23'021'756.71	21'563'400.00	25'333'800.00
Investissements nets	- fr.	31'331'591.39	46'400'900.00	44'737'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	8'309'834.68	24'837'500.00	19'403'200.00
Excédent de financement	= fr.	-	-	-

Aperçu du compte annuel

Comptes 2014

Budget 2015

Budget 2016

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement						
Total des charges (amortissements inclus)	116'103'416.23		117'753'100.00		116'806'500.00	
Total des revenus		116'422'793.78		113'396'400.00		115'555'700.00
Excédent de revenus	319'377.55					
Excédent de charges				4'356'700.00		1'250'800.00
Total	116'422'793.78	116'422'793.78	117'753'100.00	117'753'100.00	116'806'500.00	116'806'500.00
Compte des investissements						
Total des dépenses reportées au bilan	37'655'629.57		47'351'900.00		46'368'000.00	
Total des recettes reportées au bilan		6'324'038.18		951'000.00		1'631'000.00
Investissements nets 3)	31'331'591.39	31'331'591.39		46'400'900.00		44'737'000.00
Total	37'655'629.57	37'655'629.57	47'351'900.00	47'351'900.00	46'368'000.00	46'368'000.00
Financement						
Report des investissements nets	31'331'591.39				44'737'000.00	
Report des investissements ordinaires du patrimoine administratif		22'702'379.16		25'920'100.00		26'584'600.00
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif						
Report des amortissements du découvert du bilan						
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		319'377.55				
Excédent de charges du compte de fonctionnement				4'356'700.00		1'250'800.00
Excédent de financement		8'309'834.68				
Insuffisance de financement						
Total	31'331'591.39	31'331'591.39	50'757'600.00	50'757'600.00	45'987'800.00	45'987'800.00
Modification du capital						
Report de l'excédent de financement						
Report de l'insuffisance de financement	8'309'834.68		24'837'500.00		19'403'200.00	
Report des dépenses d'investissement au bilan		37'655'629.57		47'351'900.00		46'368'000.00
Report des recettes d'investissement au bilan	6'324'038.18		951'000.00		1'631'000.00	
Report des amortissements au bilan	22'702'379.16		25'920'100.00		26'584'600.00	
Augmentation de la fortune nette	319'377.55					
Diminution de la fortune nette				4'356'700.00		1'250'800.00
Total	37'655'629.57	37'655'629.57	51'708'600.00	51'708'600.00	47'618'800.00	47'618'800.00

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements